

ANNEXE 4b : Octobre 1770 : Dumouriez et la déclaration de l'interrègne en Pologne (proclamation de la déchéance du roi Poniatowski, imposé par la Russie).

SOURCE : Bibliothèque Mazarine, ms. cote 1899, fol. 44,47 et 48.

Folio 44 : Note du 10 octobre adressée à Durand par Dumouriez.

« La généralité s'est tellement décidée à la déclaration de l'interrègne, elle m'en a fait part dans une note que m'a envoyé M. le comte de Pac ¹⁹(...) ».

Folio 47 :

« J'écrivais le même jour (10 octobre) au duc de Choiseul par le canal de M. Durand :

Ce coup de désespoir va changer le tableau de la négociation. Il étend les moyens des cours qui travaillent pour la Pologne (...). La déclaration de l'interrègne peut-être soutenue, si effectivement on veut changer le roi en Pologne, sinon, elle peut servir contre les Russes, en soumettant Stanislas Poniatowski à une réélection, et surtout à de nouveaux *pacta conventa* dans lesquels on précautionnera la Pologne contre l'influence despotique de la Russie. Enfin sous quelque point de vue que l'on considère cet acte, on ne peut en tirer partie dans les deux cas, de guerre ou de négociation, parce qu'il développe les vues de la confédération générale, et ne laisse aucun doute sur l'état des affaires de Pologne (...) »

M. Durand sentit vivement le manque de confiance qu'il s'était justement attiré, et jugea que la déclaration de l'interrègne était une précaution prise également contre lui, comme contre la cour de Vienne. Effectivement, nous désirions changer le tableau de la négociation, mais bien loin de chercher à l'étendre, nous voulions la restreindre dans des bornes avantageuses. Il fut d'autant plus piqué contre moi que mes instructions étaient absolument contraires à cette démarche, que de tout temps, il n'avait cherché qu'à m'amuser avec des propos vagues et des éloges, et qu'en même temps, on mandait aux confédérés (fol. 48) qu'à s'adresser à moi pour la solution de toutes leurs difficultés, et qu'il avait joint de me mander ce que j'avais à faire et à dire. Je ne recevais de lui que des articles de gazette et des choses indifférentes (...) ».

¹⁹ Le comte de Pac était un des chefs de la confédération.